

Mercredi 4 juillet

FRESQUE DU PASSAGE SOUS L'AVENUE DE L'AIN

Vernissage à 17h de la fresque réalisée par Timer et Ekla, autour d'un apéro convivial et en présence d'Yvan Rochat, de la Ville de Vernier.

Du mercredi 4 au vendredi 6 juillet

ACCUEIL LIBRE TOUT PUBLIC

Sous le marché couvert de la Maison de quartier, avec peinture de mandalas, slack-line, pétanque, rallye du quartier. Grills à disposition, amenez vos grillades ! Jeudi 5 dès 18h, grand apéro, avec la fanfare Revuelta et la brasserie Glouglou. Autres temps d'accueil libre organisés par la Maison de quartier de Saint-Jean : du 25 au 27 juillet à la pataugeoire des voies couvertes, et du 22 au 24 août au Pavillon Cayla. Voir les informations détaillées sur www.mqsj.ch.

CONCOURS DE FILMS : LE COURT DE SAINT-JEAN

Amateurs de tous âges, seul-e, en famille, en groupe d'ami-e-s ou avec votre classe, participez et envoyez votre film sur le thème L'humour et le rire dans mon quartier. Conditions de participation et inscription – obligatoire – jusqu'au 30 septembre sur le site de la Maison de quartier de Saint-Jean : www.mqsj.ch

EXPOSITION CONCORDE : « UN QUARTIER : QUELS ESPACES ? »

Pour réfléchir ensemble au devenir des espaces du quartier, le Forum propose une exposition mobile. Durant l'été, visites les samedis 28 juillet et 25 août de 10h à 12h à la Villa Concorde, avec présentation de la maquette du quartier.

VITESSE LIMITÉE SUR L'AV. DE L'AIN : PHASE DE TEST

Les tests limitant la vitesse à 50 km/h sur l'avenue de l'Ain ont commencé. Cette mesure résulte d'un jugement du Tribunal administratif de première instance, suite à un recours déposé par la Coopérative d'habitation Les Falaises dont les immeubles sont situés « aux premières loges ». Le but de cette phase de test, qui durera plus d'une année, est de mesurer l'efficacité d'une vitesse limitée pour ramener le bruit de la circulation dans la limite des valeurs à ne pas dépasser selon la loi.

DÉMOLITION DE L'ÉGLISE STE-JEANNE DE CHANTAL

L'Église catholique a décidé de remplacer l'édifice de Sainte-Jeanne de Chantal, à la place des Charmilles, par un autre plus modeste, associé à 80 logements pour assurer un rendement et un avenir à la paroisse. Le bâtiment actuel était devenu trop grand pour les besoins des paroissiens, et beaucoup trop coûteux à entretenir. L'architecte cantonal aurait voulu que l'église, construite en 1968, soit conservée, en raison de son caractère architectural original. Mais son avis n'a finalement pas été suivi.

CHANTER À SAINT-JEAN

Le Choeur de St-Jean est ouvert à tout habitant du quartier ! Pas nécessaire de savoir lire la musique. Style : chants de tout pays. Répétitions tous les jeudis soirs de 20h à 22h à la salle de rythmique de l'Ecole de St-Jean (porte centrale de l'école). Renseignements : choeurdesaintjean@gmail.com ou au 076 566 64 45.

COURS DE GUITARE ET DE UKULÉLÉ

Cours dans le quartier de Saint-Jean pour débutants, moyens, confirmés. Renseignements : Grégoire Gfeller – info@gregoire-g.com – www.gregoire-g.com – 079 766 01 23.

